



Devenir membre du RADSIS Nouvelle-Aquitaine

Procédure d'adhésion

Etre membre du RADSIS Nouvelle-Aquitaine, c'est...

- Se sentir partie prenante d'une dynamique pluri acteurs de citoyenneté et de solidarité internationales
- Enrichir ses connaissances et compétences en échangeant et partageant autour d'actions, expériences et sujets liés à la citoyenneté et solidarité internationales
- Faire ensemble par des projets et événements en Nouvelle-Aquitaine, à l'échelle régionale et de proximité
- Développer un savoir-faire et une expertise en Education à la Citoyenneté à la Solidarité Internationale

Critère d'adhésion

- Etre une structure de Droit français, publique ou privée, association ou collectif structuré juridiquement,
- Avoir au moins une année d'existence
- Avoir une activité tournée vers les échanges, la formation, la coopération et la solidarité internationales ou l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale

Les personnes physiques ne peuvent donc pas adhérer.

Les collectifs non structurés juridiquement peuvent rejoindre le réseau en devenant « Amis du RADSIS Nouvelle-Aquitaine », sans avoir la qualité de membre de plein droit

Etapas

Les demandes d'adhésion sont examinées et validées par le Conseil d'Administration du RADSIS Nouvelle-Aquitaine.

1. Les structures qui font leur demande d'adhésion sont invitées

* à une rencontre entre des membres des Conseils d'Administration du RADSIS Nouvelle-Aquitaine et la structure candidate

* à transmettre :

- Le formulaire d'adhésion
- La charte du RADSIS Nouvelle-Aquitaine signée
- Le rapport d'activités comprenant le rapport moral et le rapport financier de l'année précédente
- Les statuts
- Des documents de communication sur l'association et/ou les activités

Le formulaire d'adhésion et la charte sont disponibles sur le site ou sur demande.

2. Présentation en Conseil d'Administration du RADSIS Nouvelle-Aquitaine

3. Communication de la décision à la structure candidate

Cotisation

Le montant de la cotisation annuelle dépend du budget de la structure adhérente.

Pour les associations, membres d'un collectif lui-même adhérent au RADSIS Nouvelle-Aquitaine, il y a la possibilité d'adhérer en son propre nom. La cotisation annuelle est alors divisée par deux afin de faciliter l'implication dans ces deux dynamiques collectives.

Vous trouverez les informations dans le document « Bulletin cotisation » téléchargeable sur le site.

Renseignements : Anita Madavane, anita.madavane@radsi.org // 05 40 00 34 71

Réseau Associatif pour le Développement et la Solidarité Internationale – Nouvelle-Aquitaine

Université de Bordeaux, Allée Geoffrey St Hilaire, RADSIS bat B18

CS 5 00 23 - 33615 Pessac Cedex

05 40 00 34 71 // radsi@radsi.org // www.radsi.org